

# Marché de Noël

Samedi 9  
décembre 2023

de 10h à 17h - Espace JKM

Nombreux exposants :  
cadeaux, artisanat, décorations de Noël,  
gastronomie festive, produits locaux

Petite restauration sur place



Décembre 2023 #76 [www.saint-nom-la-breteche.fr](http://www.saint-nom-la-breteche.fr)



8

Environnement :  
renaturation du ru de Gally



10

Noël en fête ! Animations et  
spectacles de Noël



12

Renouvellement du Conseil  
municipal des jeunes



16

Que deviennent nos déchets  
ménagers ?

# J-M Peinture

06 07 56 25 62

Peinture intérieur & extérieur  
Petits travaux de rénovation  
Parquet & Carrelage



[jeanmarcpeinture@gmail.com](mailto:jeanmarcpeinture@gmail.com)

40 rue Charles de Gaulle  
78860 Saint-Nom-La-Bretèche

## ÉVASIONS GOURMANDES

- Boulangerie -
- Pâtisserie -
- Chocolaterie -

Produits  
fait-maison

Découvrez  
notre gamme et pain bio  
. Traiteur pour réception .

**01 34 62 07 81**

1, place de l'Europe • 78860 Saint-Nom-la-Bretèche  
Du mercredi au dimanche : 7h-19h45 • Le dimanche fermeture à 19h



NOUVEAUTÉ



Prise de rendez-vous  
sur [label-vue.fr](http://label-vue.fr)

Place de l'Europe St-Nom-la-Bretèche

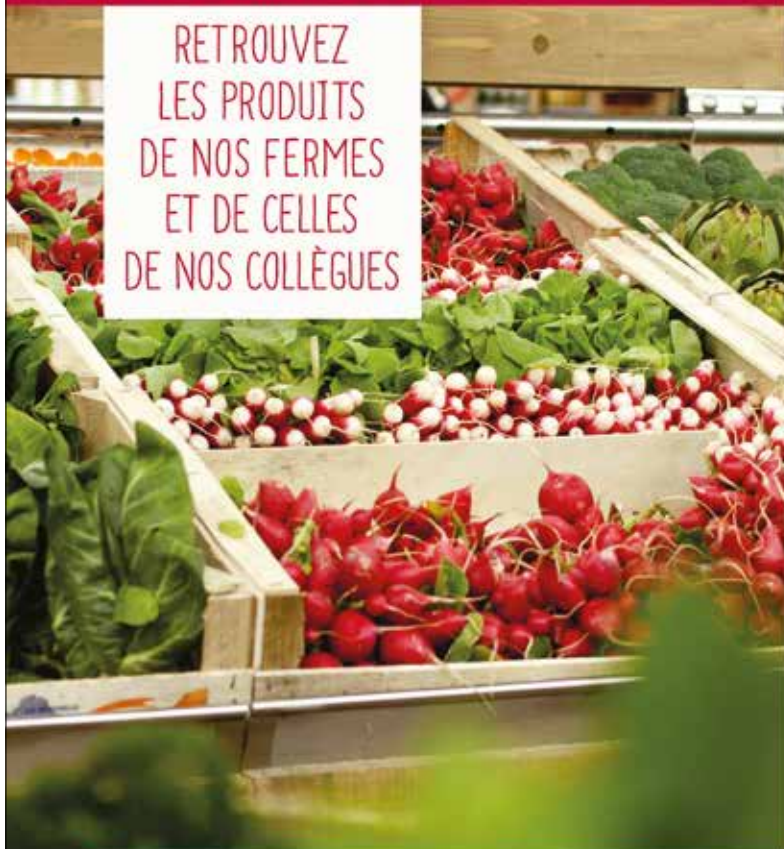
**01 34 62 18 75**

Du mardi au samedi  
de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h



## CULTIVONS LA PROXIMITÉ !

RETROUVEZ  
LES PRODUITS  
DE NOS FERMES  
ET DE CELLES  
DE NOS COLLÈGUES



## LES FERMES DE GALLY



LE MARCHÉ • L'ÉPICERIE • LE CAFÉ

### Le choix du bon, du sain, du juste

Le marché et l'épicerie des Fermes de Gally rassemblent le meilleur de la production agricole française. L'épicier, la crémère, le caviste, le charcutier et le primeur travaillent en direct avec les producteurs.



20 rue des petits prés - Feucherolles • [lesfermesdegally.com](http://lesfermesdegally.com)



## Editorial

Chers Nonnais-Bretêchois,

La présente période est, pour la municipalité, celle des préparations budgétaires. Au niveau national nous savons que le budget de l'État sera encore en déficit pour l'année 2024 (nous nous dirigeons vers 50 années de déficits consécutifs) et que la dette représente quasiment 45 000 € par habitant.

Les communes n'ont pas droit au déficit et la réflexion qui s'engage sera l'occasion de rendre les arbitrages qui conviennent pour maintenir nos équilibres financiers tout en absorbant, après les avoir négociées, les nouvelles hausses des prix des fournitures et prestations indispensables au maintien de la qualité des services que vous attendez.

Comme annoncé à plusieurs reprises dans les précédentes publications nous devons, si nécessaire, adapter les investissements et/ou leur calendrier.

Autre sujet qui doit interpeller chacun d'entre nous : la (sur)vie de nos associations. Dans notre village elles sont nombreuses, actives et dynamiques. Leur offre diversifiée concourt directement à la qualité de la vie locale au niveau sportif, musical, artistique, culturel...

Aujourd'hui elles rencontrent un vrai problème : elles ont des adhérents mais de moins en moins de bénévoles.

Trouver des habitants volontaires pour s'engager dans les conseils d'administration ou assister les équipes en place devient mission impossible. Pourtant cet esprit d'engagement et de bénévolat qui bénéficie à tous est inhérent à notre esprit village.

Si personne ne prend le relais, si des soutiens humains ne se manifestent pas, certaines activités pourraient disparaître complètement. D'autres pourraient être reprises par la commune mais elles généreraient de nouvelles charges qui seraient forcément répercutées dans les impôts.

A l'occasion des bonnes résolutions à prendre pour la nouvelle année, pensez-y ! L'engagement au sein des associations, au cœur de la vie locale, est aussi gratifiant, stimulant et source de belles rencontres.

En cette fin d'année, voici un point sur les actualités majeures :

- le travaux de la résidence services seniors ont débuté,
- le maître d'œuvre pour l'Espace JKM a été choisi,
- deux nouveaux médecins traitants se sont installés,
- la ludothèque a réintégré des locaux réaménagés et reçoit un public de plus en plus nombreux,

- l'aménagement des locaux de la police municipale s'achève ; celle-ci s'y installera très prochainement,

- le nouveau conseil municipal des jeunes a été installé,

- plusieurs événements conviviaux se sont tenus : soirée Beaujolais avec l'amicale des commerçants et artisans, cocktail d'accueil des nouveaux arrivants...

A l'approche des fêtes, le village renoue avec les décorations et illuminations, et tous les événements qui créent une ambiance incomparable et font briller les yeux des petits et des grands : marché de Noël, concerts, animations pour enfants, manège...

Après une année mouvementée, profitons de ces moments de pause pour nous retrouver et nous ressourcer en famille ou entre amis dans un environnement serein et souriant.

L'équipe municipale et les agents municipaux se joignent à moi pour vous souhaiter de très joyeuses fêtes !

*Chaleureusement*



**Gilles Studnia**  
Maire de Saint-Nom-la-Bretèche

## Au sommaire

### 4 INFOS PRATIQUES

Horaires mairie et agence postale  
Prochain Conseil municipal  
Permanences UFC-Que Choisir  
Permanences urbanisme  
Permanences juridiques gratuites  
Webinaire France rénov'  
Recensement des jeunes citoyens

### 5 ACTUALITÉ DU VILLAGE

A vos agendas  
Natation : Stanislas Huille  
Equitation : Typhaine Godet Trehiou  
Les conseils de la Gendarmerie  
Vélos et trottinettes électriques  
Recensement rentrée scolaire

### 8 ENVIRONNEMENT

Renaturation du ru de Gally

### 9 TERRITOIRE

Plaine de Versailles

### 9 VIE ÉCONOMIQUE

Agence immobilière Laforêt

### 10 NOËL EN FÊTE

Les Melowomen chantent Noël  
Participez au Téléthon  
Animations de Noël  
Spectacle jeune public

### 12 GÉNÉRATIONS

A l'espace jeunes

Permanences Dynam Jeunes  
Nouveau Conseil municipal des jeunes  
Stop au harcèlement scolaire  
A la ludothèque  
Du côté de la bibliothèque  
Dispositif Yes en faveur des seniors  
Téléassistance  
Allocation énergie  
Carte Amethyste  
Hommage à Pierre Vitry

### 15 RETOUR EN IMAGE

### 16 CADRE DE VIE

Encombrants, gravats, écobus  
Que deviennent vos déchets ménagers ?

### 18 LIBRE EXPRESSION

# Infos pratiques

## Horaires mairie

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30-12h et 14h-17h
  - Mercredi : 9h30-12h
  - Samedi : permanence accueil, état-civil et police municipale le 1<sup>er</sup> samedi du mois de 9h30 à 12h
- L'agence postale communale est ouverte aux mêmes horaires, plus tous les samedis de 9h30 à 12h.

## Conseil municipal

Date prévisionnelle du prochain Conseil municipal : **mardi 5 décembre 2023** à 19h30 en mairie. L'ordre du jour sera diffusé sur le site web de la ville quelques jours avant. Cette séance sera ouverte au public et retransmise en direct sur la page Facebook de la Mairie. Retrouvez l'intégralité des délibérations et le procès verbal des séances précédentes sur le site [www.saint-nom-la-breteche.fr](http://www.saint-nom-la-breteche.fr).

## France rénov'

Service d'accompagnement à la rénovation énergétique pour les particuliers.

Un webinar animé par les conseillers **France Rénov'** aura lieu le mercredi 20 décembre de 19h30 à 21h30 sur le thème : « *Comment baisser mes factures énergétiques ?* ». Tous à vos claviers !

Vous pouvez contacter l'association au 01 39 70 23 06.



## Consommation

Rémi Baudin, bénévole à l'**UFC QueChoisir** de Versailles, vous reçoit sans rendez-vous le 1<sup>er</sup> mardi de chaque mois de 14h à 17h à la maison des associations, 9 route de Saint-Germain à Saint-Nom-la-Bretèche, pour vous renseigner, vous conseiller sur vos droits, et le cas échéant, vous accompagner dans vos démarches en cas de conflit avec un professionnel (entrepreneur, artisan, commerçant...).

**Contact :** [rbaudin@versailles.ufcquechoisir.fr](mailto:rbaudin@versailles.ufcquechoisir.fr)

## Urbanisme

Le service urbanisme de la mairie vous reçoit sans rendez-vous le **lundi après-midi, le mercredi matin et le vendredi après-midi** aux heures habituelles d'ouverture de la mairie. Melody Perret-Gentil vous renseigne sur vos démarches et la réglementation en vigueur. Tél. 01 30 80 07 04.

Tous les dossiers peuvent être déposés à l'accueil de la mairie. Pour tout renseignement, le pôle urbanisme intercommunal situé à Feucherolles qui instruit les demandes depuis 2013, est à votre disposition au 01 30 55 12 69.

## Permanences juridiques gratuites

Maître Sophie Legond, avocate à la Cour de Versailles, assure une permanence juridique en mairie de Saint-Nom-la-Bretèche, un samedi par mois de 9h30 à 12h, **uniquement sur rendez-vous** au : 01 39 02 12 12 / [cabinet@avocats-legond.com](mailto:cabinet@avocats-legond.com).

## Recensement des jeunes citoyens



Les jeunes gens de nationalité française, filles et garçons, ayant atteint l'âge de 16 ans, doivent se faire recenser en mairie dans les trois mois suivant leur date anniversaire. Pièces à fournir : carte d'identité ou passeport, livret de famille. Possibilité de faire la démarche en ligne sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

Le jeune reçoit une attestation de recensement et sera par la suite convoqué à la journée de défense et de citoyenneté (JDC). Ces démarches sont nécessaires notamment pour participer aux concours et examens d'Etat, passer son permis de conduire, s'inscrire sur les listes électorales...

**Contact en mairie :** 01 30 80 07 00



**Magazine municipal Grand Angle n° 76 - Décembre 2023**

**Mairie :** 32 rue de la Fontaine des Vaux 78860 Saint-Nom-la-Bretèche. Tél. : 01 30 80 07 00.  
**Directeur de la publication :** Gilles Studnia, Maire. **Directrice de la rédaction :** Karine Dubois.  
**Responsable service communication :** Pascal Bouchain, [communication@mairiesnlb.fr](mailto:communication@mairiesnlb.fr)  
Tél. 01 30 80 07 13 / **Régie publicitaire :** LVC Communication : 06 11 59 05 32  
Mise en page par nos soins. **Impression :** Mégatop (Naintré) 2 500 exemplaires.  
**Photos :** Freepik et tout droit réservé. **Dépôt légal :** Décembre 2023 / ISSN 1268-4678.



## à vos agendas !

### SPECTACLES

#### CONCERT DE NOËL

**Samedi 9 décembre**

Le cantate BWV 142 de Bach et des chants traditionnels de Noël seront interprétés à l'église à partir de 19h par l'ensemble vocal *Scalae Caeli* et le chœur d'enfants « *Les petites voix* » du Conservatoire de Musique et de Danse.



#### CONCERT DE NOËL

**Samedi 16 décembre**

Le *Conservatoire de Musique et de Danse* présente à l'Espace JKM à 19h15, un spectacle interprété par les élèves et les professeurs.



### + d'infos ?

(\*) Service des Affaires Culturelles et Associatives : (SACA) Tél. 01 30 56 66 27  
resa.culture@mairiesnlb.fr

### SPECTACLE JEUNE PUBLIC

**Mercredi 3 janvier**

« *Plume, apprenti lutin* » à l'Espace JKM à 15h.

Entrée : 6 €, réservations par mail auprès du SACA\*



### ANIMATIONS

#### MARCHÉ DE NOËL

**Samedi 9 décembre**

Produits locaux, cadeaux, artisanat, gastronomie... à l'Espace JKM, de 10h à 17h.



#### ATELIERS DE NOËL

**Samedi 16 décembre**

Activités manuelles et goûter proposés par la *Maison des Loisirs et de la Culture* (MLC) aux enfants de 3 à 12 ans à l'Espace JKM de 14h à 16h30. A partir de 12 €. Places limitées. Inscriptions par mail : mlcsaintnom@hotmail.com

### ANIMATIONS DE NOËL

**Vendredi 22 décembre**

Proposées par le service des affaires culturelles, place de l'Europe, de 16h30 à 18h30, en présence du Père Noël et de lutins. Magie, sculpture sur balons, crêpes, chocolat chaud et animation musicale assurée par la fanfare « *Orphéon d'Herblay* ».



### LES CRÉASOLDES

**Dimanche 21 janvier**

Vente à prix cassés de créations réalisées par les adhérents de l'association *Choeur Artisanes* à l'Espace JKM de 10h à 17h : bijoux, vêtements, céramique, maroquinerie, accessoires...



### SOUVENIR

**HOMMAGE AUX « MORTS POUR LA FRANCE » EN ALGÉRIE, MAROC, TUNISIE**

**Mardi 5 décembre**

A 14h au monument aux Morts

### EXPOSITION

#### EXPO REG'ART 78

**du 15 au 18 décembre**

L'association *Reg'art 78* organise une exposition collective, à la Maison des associations, 9 route de Saint-Germain : vendredi de 14h à 18h, samedi, dimanche et lundi de 10h à 18h. Entrée libre.



### CEREMONIE

**VOEUX DU MAIRE ET DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Samedi 20 janvier**

Réception en mairie salle du Conseil municipal à partir de 11h, ouverte à tous les habitants de la commune.

### Lettres au Père Noël

Comme chaque année, la boîte aux lettres du Père Noël sera à la disposition des enfants, place de l'Europe, jusqu'au 24 décembre.

Les auteurs des plus belles lettres seront récompensés par le SACA\*.



## Stanislas Huille

### « Notre » champion s'illustre lors des plus grandes compétitions de natation

Trois ans après la diffusion de l'article qui lui était consacré dans ce journal municipal, voici quelques bonnes nouvelles de ce sportif de haut niveau, nageur en équipe de France.

Après avoir obtenu le titre de vice-champion de France à Rennes en juin 2023, Stanislas a participé aux championnats du monde à Fukuoka au Japon du 14 au 30 juillet. A cette occasion, son équipe engagée sur le relais mixte 4 x 100 m 4 nages, s'est classée 10<sup>e</sup> mondiale et améliore le record de France !

Du 26 au 29 octobre dernier, Stanislas a participé aux championnats de France Élités 25 m à Angers et obtenu deux médailles d'or en relais 4 x 50 m nage libre et 4 x 50 m 4 nages ; une médaille d'argent au 50 m papillon en 22'55 secondes et trois médailles de bronze au 50 m dos, 100 m dos et 100 m papillon.

Grâce à ces excellents résultats, il s'est qualifié pour les championnats d'Europe qui se dérouleront du 5 au 10 décembre 2023 à Otopenie en Roumanie, dans la région de Bucarest.

La qualification pour les JO de Paris 2024 se fera lors des championnats de France à Chartres du 16 au 21 juin 2024.

En attendant, son prochain objectif est de participer aux championnats du monde qui auront lieu à Doha, la capitale du Qatar, du 11 au 18 février 2024. D'ici là, il passera les fêtes à Saint-Nom-la-Bretèche entouré de sa famille, fier du parcours qu'il a déjà accompli à 24 ans. Vous pouvez suivre ses performances sur Instagram (*stan\_huille*) ou sur Facebook (*stanhuille*).



## Typhaine Godet Trehiou

### Vice-championne de France d'équitation



Typhaine (1<sup>ère</sup> à gauche) entourée de ses coéquipières et de son coach sportif.

Typhaine Godet Tréhiou, est une jeune Nonnais-Bretéchoise de 9 ans scolarisée à l'école élémentaire Pasteur.

Du 8 au 15 juillet dernier, avec le poney-club de Marly-le-Roi, Typhaine participait pour la 1<sup>ère</sup> fois au championnat de France d'équitation *Generali Open de France* au parc équestre fédéral de Lamotte-Beuvron (41), événement national qui fêtait sa 50<sup>e</sup> année d'existence.

Elle était engagée sur deux épreuves par équipe sur de petits poneys shetlands.

Si le concours de sauts d'obstacles (CSO) a été mitigé avec une regrettable étourderie quasi collective qui lui a fermé les portes de la finale, son équipe s'est rattrapée lors de la discipline *Equifun*, un parcours de maniabilité, de sauts et d'adresse, en terminant vice-championne de France en catégorie « club A poussin excellence ».

Cette belle performance, concrétise le travail quotidien mené tout au long de l'année par leur coach, Tom Alexandre Pourtout, très investi pour ses élèves.

## Les conseils de la gendarmerie

En raison d'une recrudescence des cambriolages sur le secteur, la gendarmerie de Noisy-le-Roi demande de faire preuve de vigilance et d'adopter les bons réflexes figurant sur l'infographie ci-dessous.

Tout renseignement ou tout comportement suspect doit faire l'objet d'un appel immédiat au 17. Merci de votre coopération.



## Recensement scolaire



Les enfants nés en 2021 doivent se faire inscrire en mairie auprès du service scolaire de la mairie aux horaires suivants : lundi, mardi, vendredi de 9h à 12h puis de 14h à 17h, mercredi de 9h30 à 12h.

Documents à fournir :

- fiche d'inscription scolaire complétée (téléchargeable sur le site de la ville)
- justificatif de domicile de -3 mois
- livret de famille ou acte de naissance
- carnet de santé de l'enfant
- le dernier acte de jugement du tribunal mentionnant la garde des enfants en cas de divorce

**Contact :** Service scolaire de la mairie  
01 30 80 07 08 / [scolaire@mairiesnlb.fr](mailto:scolaire@mairiesnlb.fr)

## Vélos et trottinettes électriques

### Après un an d'exploitation, faisons le bilan !

La société Tier avec laquelle notre commune a signé une convention afin de favoriser les déplacements plus vertueux, vient de rendre son rapport après une année d'exploitation à Saint-Nom-la-Bretèche. Le bilan est très positif en terme d'utilisation. Elle a mis 30 vélos et 10 trottinettes à disposition répartis sur 13 zones de stationnement qui couvrent la totalité du territoire.

Chaque utilisateur a parcouru en moyenne 1,9 km pour une durée de 10,42 minutes. Les deux secteurs les plus usités sont celui de la gare et le parking Michel Pérot situé près du centre village qui représentent à eux seuls 45 % des déplacements.

Offres	Tarif		Temps
Occasionnel	1 €/déverr.	+	0,22 €/mn pour trottinette 0,23 €/mn pour les vélo
Déverrouillage illimité	4,99 €/mois	+	0,22 €/mn pour trottinette 0,23 €/mn pour les vélo
Pass 24h	9,99 €/24h		80 minutes (déverrouillage gratuit)
Abonnement mensuel	29,99 €/mois		250 minutes (déverrouillage gratuit)

Réductions solidaire -50 % et étudiants -25 % sur présentation d'un justificatif

### En chiffres

Le gestionnaire du parc de vélos et trottinettes électriques a enregistré à Saint-Nom-la-Bretèche au cours de l'année écoulée :

- 996 usagers
- 7 320 trajets
- 13 425 km parcourus
- aucun accident

### Mode d'emploi

- téléchargez l'application Tier
- créez un compte
- localisez un véhicule disponible
- repérez votre destination
- commencez votre trajet
- verrouillez le véhicule sur la zone d'arrivée et terminez votre trajet

**Attention :** si vous sortez de la zone de circulation autorisée, la vitesse sera bridée à 2-4 km/h et vous serez informé par un signal sonore. N'abandonnez pas le véhicule hors zone de stationnement la course vous sera surfacturée.

## Renaturation du ru de Gally

Des mesures compensatoires en matière d'environnement



Dans le cadre du projet privé de résidence services pour seniors présenté dans le précédent magazine municipal, le promoteur **Linkcity** qui a obtenu le permis de construire en mars 2022 a dû, pour respecter la loi sur l'eau, procéder à l'aménagement d'une parcelle d'1,6 hectare située en fond de vallée sur la commune de Chavenay.

Les eaux de pluie et de ruissellement de Saint-Nom-la-Bretèche s'écoulaient déjà naturellement en pente douce jusqu'à cet endroit à travers champs jusqu'à une canalisation enterrée sur 400 mètres pour rejoindre le ru de Gally.

Les travaux de renaturation de cette zone consistent :

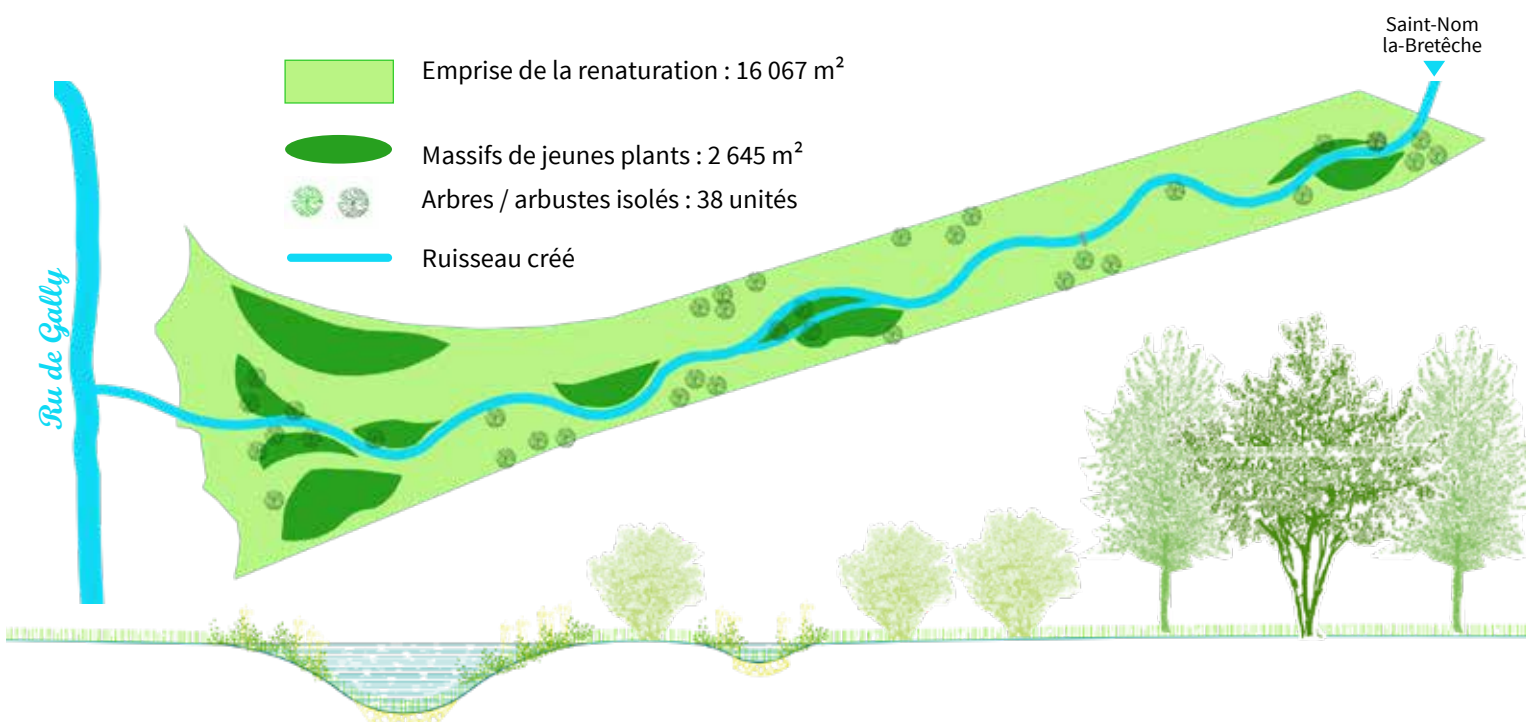
- à remplacer ladite canalisation par un ruisseau à ciel ouvert qui serpente jusqu'au ru de Gally,

- à créer une mare et des décaissements d'environ 1 mètre de profondeur pour retenir l'eau de pluie en surface,

- à ensemercer environ 13 400 m<sup>2</sup>,

- à végétaliser les berges, créer des haies et planter des arbres pour favoriser l'implantation de nouveaux écosystèmes.

L'ensemble de ces aménagements apporte une véritable plus-value écologique dans ce secteur.







## Eau et urbanisme

### La Plaine de Versailles développe de nouvelles compétences

Début octobre, grâce à un soutien financier complémentaire de la Région Ile-de-France, l'association de la **Plaine de Versailles** a recruté Estelle Kraske, urbaniste-paysagiste, sur des missions d'aménagement du territoire, de préservation des paysages et de la biodiversité. L'occasion de défendre les valeurs de la charte paysagère, signée par l'ensemble des maires, dans les projets locaux et de rappeler les spécificités d'un territoire agri-urbain. Ainsi l'association propose un nouveau service à ses adhérents et dispose de nouvelles compétences pour protéger la plaine et ses grands espaces.

L'association va également développer des missions sur la thématique de l'eau, en particulier vers les agriculteurs. La mise en place d'un partenariat avec l'Agence de l'Eau Seine Normandie va permettre de travailler sur ce sujet transversal et essentiel dans le contexte de changement climatique.

Un premier travail sur les mares a été réalisé avec le recensement de 143 mares, réparties sur l'ensemble des communes de la Plaine. Malgré un assèchement conséquent au fur et à mesure de l'été, la biodiversité des mares visitées semble en bonne santé. Les libellules et demoiselles foisonnent, les plantes résistent à la chaleur, et l'ONF nous fait part récemment du retour des crapauds accoucheurs en forêt de Marly. Toutefois, de nombreux sites nécessitent d'être réaménagés, renaturés et réhabilités. En effet, le combat contre la pollution, les déchets et les espèces exotiques envahissantes est un travail de longue haleine !

Un colloque sur la sobriété en eau est également en préparation pour mars 2024. L'eau est un sujet qui nous concerne tous, c'est pourquoi l'association est ravie de pouvoir renforcer son action sur cette thématique !

Découvrez toutes les actions sur le site web [plainedeversailles.fr](http://plainedeversailles.fr) et n'hésitez pas à passer à la Maison de la Plaine à Feucherolles où guides de randonnée et produits locaux entre autres vous y attendent.



## Vie économique

### Agence immobilière Laforêt

#### Une nouvelle équipe à votre service



Durant l'été, Alexandre LE HETET a repris l'agence « La Résidence » située 33 route de Saint-Germain sous l'enseigne « Laforêt » et constitué son équipe de négociatrices en immobilier : Aurélie, Emma et Alexandra. Cette équipe est aujourd'hui renforcée par Jade et Elsa, deux assistantes commerciales en alternance à l'École Supérieure des Professions Immobilières (ESPI).

S'appuyant sur la force et l'expérience du réseau « Laforêt » constitué de 750 agences en France, cette équipe dynamique vous accompagne pour tous vos projets de vente, de location ou d'acquisition d'un bien immobilier à usage d'habitation ou professionnel. L'agence propose aussi ses services de gestion locative. Avec elle, vous bénéficiez d'une écoute attentive et d'un suivi personnalisé du début à la fin de la transaction.

Vous pouvez consulter toutes les annonces locales sur le site web de l'agence en scannant le QR code ci-contre > ou les retrouver sur les réseaux sociaux : Facebook, LinkedIn, Instagram.

L'agence est ouverte du lundi au samedi, de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h30.

**Contact :** Tél. 01 34 62 62 00 / 06 34 12 61 52 - Mail : [alehetet@laforet.com](mailto:alehetet@laforet.com)



# Noël en fête !

Sam. 2 déc.

## Les Melowomen

Des chants de Noël pour petits et grands à l'Espace JKM



Cet ensemble polyphonique 100 % féminin connaît bien Saint-Nom-la-Bretèche pour s'y être déjà produit à plusieurs reprises, notamment l'an dernier à l'occasion du marché de Noël. Ces quatre jeunes femmes reviennent cette fois sur la scène de l'Espace JKM pour le plus grand plaisir des petits et des grands.

Elles interpréteront durant plus d'une heure, des chants de Noël à la fois traditionnels et très modernes en français et en anglais ce samedi 2 décembre à partir de 16h à l'Espace JKM. Leurs voix s'entremêlent avec élégance et vous plongent avec un peu d'avance dans la magie de Noël.

Entrée : 15 € (tarif réduit 10 € : -20 ans, étudiants et demandeurs d'emplois) réservation par mail : [resa.culture@mairiesnlb.fr](mailto:resa.culture@mairiesnlb.fr)

## Participez au Téléthon

8/9 déc.

### Un beau défi pour notre village !

Cette année encore, Saint-Nom-la-Bretèche se mobilise pour collecter des fonds au profit de l'**AFM Téléthon**, association française qui lutte contre la myopathie. Grâce aux initiatives d'associations locales et de la mairie, notre objectif est de collecter au moins 3 000 € comme les années précédentes. A l'échelle de notre village, c'est moins d'un euro par habitant... nous comptons sur vous !

#### Pour cela, plusieurs moyens simples :

- le service culturel de la mairie organise une « Téléthon'bola », qui sera notamment présente sur le marché de Noël le 9 décembre à l'Espace JKM. A gagner : un exemplaire collecteur du journal l'équipe annonçant la victoire de la France lors de la coupe du Monde de Football en 1998 !
- l'équipe périscolaire de l'école maternelle organise une vente d'objets déco et petits gâteaux le vendredi 8 lors de la sortie de l'école et les jours suivants.
- l'Association de Parents d'Elèves (APE) et Sports Loisirs organisent, samedi 9 décembre, une sortie VTT pour enfants de plus de 8 ans et parents.
- le club de Bridge organisera un tournoi, le 14 décembre à l'Espace JKM au profit du Téléthon.

Tout au long de l'opération vous pourrez aussi déposer votre participation en chèque ou numéraire dans l'urne mise à disposition à l'Espace JKM. Un reçu fiscal sera envoyé par l'**AFM Téléthon** pour tout versement par chèque.

**Contact :** 01 30 56 66 27 (Service des Affaires Culturelles et Associatives)



# Animations de Noël

Père Noël, lutins, fanfare et goûter à la sortie de l'école

Ven. 22 déc.



Pour bien commencer les vacances de Noël, les enfants sont attendus avec leurs parents dès la sortie des classes, place de l'Europe au coeur du village, avec de nombreuses animations : magie et sculpture sur ballons, photos avec le Père Noël et ses lutins, musiques de Noël interprétées par la fanfare « Orphéon d'Herblay », crêpes, chocolat chaud et bonbons offerts par le service culturel de la mairie.

Le manège sera présent comme les années précédentes sur la place de l'Europe du 18 décembre au 8 janvier.



# Spectacle Jeune public

Plume, apprenti lutin

Mer. 3 janv.



Ce spectacle pour enfants est proposé par le Service des Affaires Culturelles et Associatives (SACA) de la mairie le mercredi 3 janvier 2024 à 15h à l'Espace JKM, lors de la seconde semaine des vacances scolaires.

Plume aimerait bien devenir lutin du Père Noël. Mais Claqueporte, le gardien de la maison du Père Noël, la soumet à trois épreuves : fabriquer un jouet, apprivoiser un renne et porter l'esprit de Noël... Pas si facile !

Tarif unique : 6 € sur réservation par email : [resa.culture@mairiesnlb.fr](mailto:resa.culture@mairiesnlb.fr)





La *Mission locale Dynam Jeunes* basée à Saint-Germain-en-Laye a pour vocation d'aider les jeunes de de 16 et 25 ans à trouver une formation, une alternance, un emploi, une orientation... Elle peut aussi les accompagner dans bien d'autres domaines (santé, logement...)

*Prochaine permanence sur rendez-vous à l'Espace Jeunes, place Henri Hamel à Saint-Nom-la-Bretèche, vendredi 15 décembre 2023 à partir de 14 heures.*

**Contact :** 01 34 51 16 18

**+Infos :** [missionlocalestgermain.org](http://missionlocalestgermain.org)

## A l'espace jeunes

### Visite de l'aérodrome de Chavenay

Pendant les vacances de la Toussaint, l'association des *Amis de Saint-Nom* avait convié l'Espace Jeunes à l'aérodrome de Chavenay pour découvrir ce site presque centenaire où les pionniers Santos Dumont et Roland Garros ont évolué naguère.

Lors de cette visite, les jeunes ont pu découvrir le parc d'avions dont le Pipistrel Velis 100 % électrique, les ateliers de maintenance et la tour de contrôle.

**Attention :**  
**l'Espace Jeunes sera fermé cette année pour les vacances de Noël.**

**Contact :**  
Marc Eloffe,  
Service Jeunesse  
Tél. 06 24 02 83 96  
Mail : [m.eloffe@mairiesnlb.fr](mailto:m.eloffe@mairiesnlb.fr)



## Nouveau CMJ

### Renouvellement du Conseil Municipal Jeunes



Chaque année, le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) est renouvelé pour moitié fin septembre. Ainsi, 6 élèves de CM1 ont rejoint les CM2 élus l'an dernier. Il s'agit de Lucie Garcia, Charlotte Pesey, Prune Batiot, Thomas Pierard, Robin Dumond et Gabin Petitcollet.

Ils intègrent le CMJ aux côtés d'Amélia Dumont, Ines Libman, Adélaïde Pesey, Clément Morel, Nicolas Vicens et Alexis Goncè.

Début octobre, tous ont été reçus en mairie par Monsieur le Maire et plusieurs élus municipaux à l'occasion de leur conseil d'installation. Lors de cet entretien, ils ont pu présenter leurs projets et leurs idées. Bravo à eux pour leur engagement citoyen !

### Le CMJ déjà dans l'action

Marc Eloffe, responsable du service jeunesse de la mairie leur a déjà permis de mener plusieurs actions concrètes :

- rencontre avec Dominique Gerbert et Aley Fall du pôle finances de la mairie pour comprendre le fonctionnement du budget communal,
- participation à la cérémonie commémorative du 11 novembre et au fleurissement des tombes des soldats morts pour la France,
- atelier d'écriture pour réveiller leur créativité littéraire avec Céline Tilly,
- remise d'environ 800 litres de bouchons en plastique à M. Claude Metzger, bénévole à l'association « *Les Bouchons de l'Espoir* » des Clayes-sous-Bois. ▼



# Harcèlement scolaire

Les élèves de l'école Pasteur disent STOP !



C'est un sujet très présent actuellement dans les médias...

Le 9 novembre dernier, les élèves de l'école élémentaire Pasteur ont réfléchi avec leurs enseignants au sens et aux conséquences du harcèlement scolaire. Harceler, ce n'est pas simplement « embêter » un camarade.

C'est un comportement qui inflige un mal-être à un autre élève soit de manière physique en le frappant, le pinçant... soit verbale en le menaçant, le raillant, le vexant...

Il peut aussi exister de manière plus silencieuse à travers un certain ostracisme. La gentillesse, le respect et la bienveillance sont autant de qualités à développer pour endiguer ce fléau. Symboliquement, tous les élèves ont écrit sur le mur de l'amitié une pensée positive. Ils ont ensuite formé dans la cour un immense « STOP » pour dire non à ces comportements délétères.

## A la ludothèque

Des jeux pour tous et pour tous les âges !

Depuis sa création en octobre 2022, la ludothèque a rencontré son public avec plus d'une centaine de familles inscrites. Après d'importants travaux de rénovation, le local situé rue Michel Pérot vous accueille chaque mercredi et chaque samedi, pour de belles parties passionnées. Plus de 600 jeux vous y attendent et



il y en a pour tous les âges, y compris pour les séniors qui y sont peu présents. Venez nous rejoindre, même seul(e) ! Il y aura toujours une partie à jouer !

La ludothèque est accessible tous les samedis de 10h à 19h (hors vacances scolaires et ponts) et tous les mercredis de 10h à 13h et de 14h à 19h30 (y compris pendant les vacances). Adhésion annuelle : 20 € par famille pour les habitants de la Communauté de Communes Gally Mauldre (CCGM), 25 € hors CCGM.

Possibilité aux habitants de Saint-Nom-la-Bretèche d'emprunter des jeux à 1,5 € !

Aujourd'hui, la ludothèque recherche des bonnes volontés pour renforcer l'équipe d'animation, principalement le samedi. Faites-vous connaître au 09 77 90 85 53.

## Du côté de la bibliothèque

Des trésors dans vos placards...



Votre bibliothécaire est en mission secrète pour rendre les séances de lecture pour enfants encore plus captivantes, et elle a besoin de votre aide pour fabriquer des « tabliers de lecture magiques » !

Si vous avez des tabliers de cuisine oubliés ou des chutes de tissus, c'est le moment parfait pour leur donner une seconde vie pleine de rebondissements.

Si vous êtes un(e) as de la couture et que vous êtes prêt(e) à donner un peu de votre temps pour notre noble cause, n'hésitez pas à vous faire connaître ! Merci d'avance pour votre générosité !

**Rendez-vous des Doudous :**

**Prochaines dates : mercredi 13 et samedi 16 décembre 2023**

Amélie Gérandal, responsable de la bibliothèque, donne rendez-vous à 10h aux enfants de 0 à 5 ans accompagnés de leurs parents, pour écouter de belles histoires et des comptines.

Animation gratuite de 30 minutes. Places limitées. Réservations obligatoires par mail ou téléphone.

**+infos :** Bibliothèque municipale, place des Écoliers, rue Michel Pérot  
Site : [bibsnlb.cassioweb.com](mailto:bibsnlb.cassioweb.com)  
Tél. 01 30 51 31 90  
Mail : [bibliotheque@mairiesnlb.fr](mailto:bibliotheque@mairiesnlb.fr)

**Horaires de la bibliothèque :**

- mardi 15h-18h30,  
- mercredi 9h30-12h30 / 14h-18h30  
- vendredi 10h30-12h30 / 15h-18h30  
- samedi 10h-12h30

**Fermeture exceptionnelle le samedi 23 décembre 2023 puis du 2 au 6 janvier 2024 inclus.**

## Allocation énergie

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) attribue une allocation énergie aux personnes qui répondent à l'un des critères suivants et selon conditions de revenus.

- les personnes âgées de 70 ans révolus au moment de la demande,
- les familles nombreuses avec au moins 3 enfants à charge,
- Un parent isolé avec un ou plusieurs enfant(s) à charge,
- Les bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA).

De plus, la condition commune à ces quatre catégories d'attribution est d'avoir sa résidence principale à Saint-Nom-la-Bretèche depuis au moins un an.

Le tableau ci-dessous fixe les tranches d'imposition sur le revenu de référence fiscal de l'année N-1 du demandeur, et attribue la somme annuelle énergie correspondante :

Revenu de référence	Allocation
0 € - 8 999 €	300 €
9 000 € - 17 999 €	250 €
18 000 € - 27 999 €	200 €
28 000 € - 36 999 €	150 €
37 000 € - 45 999 €	100 €

**Contact :** CCAS Tél. 01 30 80 07 11 ou mail [ccas@mairiesnlb.fr](mailto:ccas@mairiesnlb.fr)

## Améthyste

La carte Améthyste est un titre de transport financé par le département des Yvelines pour permettre aux personnes âgées, personnes handicapées, anciens combattants et veuves de guerre, sous conditions d'éligibilité, de voyager gratuitement ou avec une participation de 25 € pour les anciens combattants ou les veuves de guerre imposables.

**+Infos :** [amethyste.yvelines.fr](http://amethyste.yvelines.fr)

## Dispositif YES+

Un service en faveur des séniors toute l'année !

Le Conseil Départemental des Yvelines, afin de favoriser l'autonomie des séniors isolés, propose de mettre à leur disposition des agents de convivialité encadrés par les Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et les services d'aide à domicile.

Leur mission est d'aller à la rencontre des personnes âgées et de créer avec eux de véritables liens de convivialité. Ce dispositif a pour but de lutter contre l'isolement des séniors qui peuvent ainsi bénéficier d'appels téléphoniques et/ou de visites durant toute l'année.

Pour profiter de ce service gratuit, les personnes intéressées peuvent s'inscrire en ligne sur le site : [yvelines.fr/yesplus-inscriptions-seniors](http://yvelines.fr/yesplus-inscriptions-seniors) ou remplir un formulaire d'inscription en mairie auprès du CCAS.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter le numéro vert : 0 805 38 39 49 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

**+Infos :** CCAS Tél. : 01 30 80 07 11 ou mail : [ccas@mairiesnlb.fr](mailto:ccas@mairiesnlb.fr)



## Téléassistance

Aide et réconfort de jour comme de nuit

Afin de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, le Conseil Départemental des Yvelines vous propose un service de téléassistance. En cas de chute, de malaise ou d'isolement social, vous êtes mis en relation directe, par simple appui sur un émetteur que vous portez au poignet ou en pendentif, avec une personne qui vous apportera aide et réconfort, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. La prestation prévoit la location du matériel, le service d'écoute et la possibilité d'un recours à une assistance psychologique. Le tarif appliqué à ce jour est de 4,80 €/mois.

**+Infos :** CCAS Tél. 01 30 80 07 11 ou mail [ccas@mairiesnlb.fr](mailto:ccas@mairiesnlb.fr)



## Hommage à M. Pierre Vitry

Monsieur Pierre VITRY était une figure de Saint-Nom-la-Bretèche. On lui doit notamment la construction de la mairie en collaboration avec l'architecte Charles VINCENT en 1975. Par la suite il créa, avenue des Platanes, l'entreprise de construction SCOPYBA sous forme de société coopérative et participative (SCOP).

Pierre VITRY a été membre de nombreuses associations nonnais-bretêchoises comme l'amicale des anciens combattants, l'association des commerçants et artisans... Il a aussi été élu Conseiller municipal en 2004 aux côtés du Maire, M. Jean-Pierre GAUGENOT.

Son dévouement au service des autres lui a valu de nombreuses décorations : l'Ordre national du Mérite, la Légion d'honneur, la médaille des Anciens Combattants, ainsi que la médaille de la ville en 2019.

Pierre VITRY nous a quittés le 27 octobre dernier à l'âge de 89 ans. La commune adresse ses sincères condoléances à son épouse Jacky, ses filles, Isabelle et Sophie, ainsi qu'à ses 6 petits-enfants et tous ses proches.



**DU 6 AU 9 OCTOBRE :** L'association Reg'Art 78 a présenté les oeuvres de Carla Sanchez, artiste peintre nonnais-bretéchoise, à l'occasion d'une exposition individuelle à la maison des associations.



**7 OCTOBRE :** Dans le cadre de l'événement « Octobre Rose », le club de baseball « Les Saints » a collecté plus de 1 700 € lors de cette journée de solidarité afin de soutenir la recherche contre le cancer.



**14 OCTOBRE :** Elisabeth Faivre est l'heureuse gagnante du concours de chant « Coeur de Chanteur » qui était organisé par l'association *Népal Sentier d'Avenir* à l'Espace JKM.



**25 OCTOBRE :** A l'approche d'Halloween, le service culturel de la mairie proposait aux enfants durant les vacances « Trompette, violoncelle et sorcière » un spectacle musical présenté à l'Espace JKM.



**11 NOVEMBRE :** La cérémonie solennelle du 11 novembre célébrant l'Armistice de 1918 s'est déroulée au monument aux Morts en présence de nombreux enfants accompagnés de leurs enseignants.



**17 NOVEMBRE :** Soirée détente et convivialité, place de l'Europe, à l'occasion de la traditionnelle dégustation du Beaujolais nouveau co-organisée par la mairie et l'association des commerçants.

## Objets encombrants

Les prochaines collectes des objets encombrants sont prévues, selon votre secteur :

- Jeudi 12 décembre (secteur vert)
- Jeudi 19 décembre (secteur bleu)
- Jeudi 19 janvier (secteur rouge)

Sont concernés tous les objets volumineux sauf pneus, tuiles, gravats, placo, pots de peinture (même vides), réfrigérateurs, matériel informatique, téléviseurs, batteries, bouteilles de gaz...

Les objets encombrants sont à déposer sur le trottoir, en soirée, la veille de la collecte.

## Gravats

Une benne sera mise à disposition, chemin des Cochons, **samedi 27 janvier 2024**, de 9h à 13h pour le dépôt de gravats, à l'exception du plâtre et des matériaux amiantés.

Pour y accéder, vous devez au préalable vous inscrire en mairie.

**Rappel :** les Nonnais-Bretechois ont accès à une déchetterie. Modalités sur le site web de la mairie : [www.saint-nom-la-breteche.fr](http://www.saint-nom-la-breteche.fr)

## Ecobus

Pour collecter vos déchets ménagers spéciaux (DMS) et les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), l'Ecobus stationnera sur le parking de la place de l'Europe, **samedi 27 janvier 2024** de 9h à 12h.

Exemples de DMS : peintures, colles, vernis, solvants, produits phytosanitaires, pesticides, produits d'entretien dangereux, cartouches d'encre, radios, piles, batteries, ampoules, tubes néon, huiles et filtres à huile...

**+Infos :** 01 30 07 67 73 (Sepur).

## Vos déchets ménagers

### Que deviennent-ils ?



La **Communauté de Communes Gally Mauldre** a la charge depuis plus de 10 ans d'organiser la collecte et le traitement de vos déchets ménagers. Ceux-ci sont ramassés chaque semaine par la société **Sépur** qui les conduit à Thiverval-Grignon où ils sont traités par le **SIDOMPE** (Syndicat Intercommunal pour la Destruction d'Ordures Ménagères et la Production d'Énergie).

Comment sont-ils triés ? Comment sont-ils valorisés ? Quelles sont les erreurs à éviter ? Nous avons mené l'enquête... suivez le guide :

### 1. Le centre de tri des papiers et emballages :



Après leur tournée, les camions déversent leurs contenus dans un immense hangar où ils sont repris puis placés sur un tapis roulant.

Au cours d'un long circuit automatisé, ils sont d'abord triés par tailles dans un grand tambour rotatif qui sépare les corps creux des corps plats et les petits déchets.

Les emballages en acier (conserves, aérosols...) sont extraits par électro-aimant et ceux en aluminium (canettes, barquettes, capsules café...) par champ magnétique.

Plusieurs trieurs optiques affinent ensuite la sélection de ces déchets en fonction de leurs formes et matériaux.

En bout de chaîne, un dernier tri manuel est assuré par des agents.

Une fois triés par types de matériaux, ces déchets sont compactés et conditionnés sous forme de gros cubes. Ces balles sont revendues à des entreprises de recyclage spécialisées qui leur donneront une seconde vie. Les erreurs de tri sont quant à elles redirigées vers l'Unité de Valorisation Énergétique située sur le même site.



## Les bons gestes !

- Les emballages, même bien triés, s'ils sont contenus dans un sac poubelle seront considérés comme ordures ménagères et ne seront pas recyclés.
- Aucun objet ne doit être jeté dans la poubelle jaune, pas même une brosse à dent ! Seuls les emballages et le papier doivent y être déposés. La seule bonne question à vous poser : « Est-ce un objet, un emballage ou du papier ? ».
- Vous pouvez aplatir les bouteilles en plastique avec le plat de la main afin qu'elles prennent moins de place dans vos bacs.
- Ne pas imbriquer les emballages les uns dans les autres.
- Certains objets peuvent bloquer la chaîne de tri ou présenter un véritable danger : tuyaux d'arrosage, pierres ou blocs en béton, bouteilles de gaz...

### Ce qu'il faut retenir :

- 100 % des emballages et papiers se trient désormais !
- Bien vider les emballages, inutile de les laver.
- Un emballage peut contenir plusieurs matériaux : bien les dissocier.
- Mettre le papier et les emballages en vrac dans le bac jaune.
- Ne pas les imbriquer, ni les mettre dans un sac.
- Le verre est collecté dans un bac à part, sans bouchons ni capsules.

## 2. L'Unité de Valorisation Énergétique :



Inaugurée en 1974, l'usine d'incinération de Thiverval-Grignon s'est métamorphosée entre 2016 et 2020 en **Unité de Valorisation Énergétique (UVE)** capable de générer plus de 220 Gwh d'électricité et/ou de chaleur, en fonction des besoins !

L'UVE est capable de traiter 243 000 tonnes de déchets ménagers par an. Elle est certifiée ISO 14001, ISO 45001 et ISO 50001, ce qui signifie que le site est conforme aux normes en matière d'environnement, de santé et de sécurité au travail.

Les ordures ménagères sont déversées dans une grande cuve et acheminées vers un four à l'aide d'un grappin géant piloté par un agent (photo ci-dessus).

La chaleur ainsi produite (900° C) est transformée en vapeur et en électricité grâce à un turbo-alternateur. La vapeur permet de chauffer 6 500 logements raccordés au réseau de chauffage urbain de Plaisir et l'électricité produite sert aux propres besoins de l'UVE et du centre de tri (18 Gwh/an) ; le surplus est revendu au réseau public (82 Gwh). L'incinération des déchets produit également du réfiom (résidu d'épuration), du mâchefer utilisé pour la construction des routes et plus de 3 000 tonnes de métaux incinérés revendus à des industriels.

## Le SIDOMPE en chiffres

(Rapport d'activité 2022)

Le SIDOMPE traite les déchets de 602 700 personnes réparties en 118 communes.

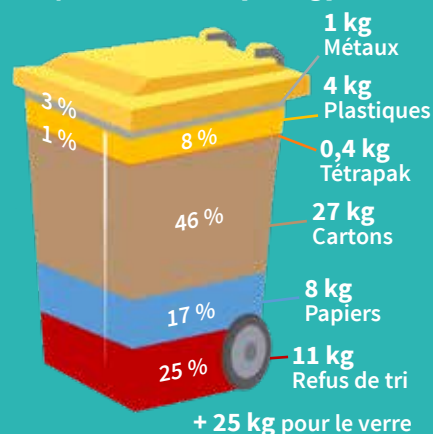
Il a traité 198 471 tonnes d'ordures ménagères l'année passée.

### Centre de tri :

	Volumes	Recettes
Cartons	12 653 t.	1 433 792 €
Tetrapak	226 t.	2 264 €
Aluminium	167 t.	67 072 €
Acier	577 t.	124 521 €
Verre	15 030 t.	334 107 €
Papier	4 692 t.	519 595 €
Plastiques	2 287 t.	1 172 934 €
Autres	873 t.	41 187 €
<b>Total</b>	<b>36 505 t.</b>	<b>3 654 285 €</b>

La totalité des recettes liées à la vente de ces matériaux est restituée aux collectivités ainsi qu'une partie des soutiens financiers des éco-organismes.

### Composition moyenne d'un bac de tri par an et par habitant (46 kg)



### Unité de valorisation énergétique (UVE)

	Volumes	Recettes
Chaleur	120 Gwh	1 289 566 €
Electricité	100 Gwh	4 712 483 €
Métaux incinérés	3 138 t.	385 298 €
Subv. Citéo	-	3 598 481 €
<b>Total</b>		<b>9 985 828 €</b>

## VENEZ NOMBREUX AUX VŒUX DU MAIRE : SAMEDI 20 JANVIER À PARTIR DE 11H !

À l'approche de la fin d'année que deviennent les principaux projets ? Les travaux de la résidence services pour seniors qui ont débuté début octobre, se poursuivent. Une grue mobile est, à l'heure où nous écrivons, encore en place pour permettre la mise en place des réseaux de rétention d'eau sur la parcelle. En février une grue fixe sera installée et signalera le début de la construction des bâtiments proprement dits. Côté JKM, le maître d'œuvre a été sélectionné pour piloter le projet de réaménagement. Il doit désormais, sur la base du travail du programme, lancer une réflexion de fond sur la conception du bâtiment et préparer des esquisses qui feront l'objet d'échanges avec les associations concernées. Au niveau du rond-point Est les plantations vont débuter en décembre. Concernant la modification du Plan Local d'Urbanisme, soumise à consultation jusqu'au 13 novembre, elle fera l'objet d'un vote lors de l'un des deux prochains conseils municipaux. Aucune remarque particulière n'a été faite par les habitants. Pour rappel, les modifications proposées concernaient notamment le classement d'arbres remarquables, la pose facilitée de panneaux photovoltaïques sur les toits et l'accroissement de la perméabilité des terrains aux eaux de pluie. Concernant la vie citoyenne, le comité consultatif sport se sera, à l'heure de la distribution de ce magazine, réuni deux fois depuis la rentrée. De nombreuses idées y sont débattues : entre autres organisation d'une journée sportive « portes ouvertes » pour les associations œuvrant dans ce domaine, d'une course à pied au sein du village et de la forêt et aussi d'animations en lien avec les Jeux Olympiques. Côté festif, les illuminations et décorations de Noël ont été maintenues à l'identique et de nouvelles animations itinérantes égayeront la sortie des écoles. Nos commerces ont égayé leurs boutiques et vitrines et proposent localement de nombreuses idées pour se faire plaisir, profitons de cette offre à deux pas de chez nous qui contribue à faire de notre village un lieu vivant et convivial.

Notez d'ores et déjà que les vœux du Maire auront lieu le samedi 20 janvier à partir de 11h dans la salle du conseil de la Mairie. C'est un moment privilégié pour échanger ensemble, tous les habitants sont conviés !

D'ici là toute l'équipe « *Un Village en mouvement* » vous souhaite d'excellentes fêtes de fin et début d'année.

## ENSEMBLE, nous sommes plus forts

« *Quand nous réfléchissons et agissons ensemble, nous sommes plus forts* ». Cet adage guide notre engagement et notre action depuis 4 ans. Le mois passé nous a enfin permis de trouver l'occasion de le mettre en œuvre, tant au niveau intercommunal que municipal et nous nous en réjouissons. Au niveau intercommunal, nous avons choisi de nous associer à la démarche de l'équipe majoritaire visant à rétablir l'équité dans la répartition des efforts financiers de chaque commune. Grâce aux votes unanimes pour faire évoluer de la règle actuelle, les débats semblent s'orienter vers une solution qui nous sera plus favorable. Au sein de notre commune, nous avons pu proposer des idées très concrètes lors du dernier comité consultatif sport : organisation d'une course à pied ou d'un rallye quizz sur le thème des JO, rencontre avec des athlètes paralympiques, portraits de sportifs dans le Grand Angle, journée portes ouvertes des associations sportives... Nous ne manquons pas d'idées et avons plaisir à les partager pour permettre la mise en œuvre de projets fédérateurs. La connaissance du milieu du sport et les réseaux dont dispose un membre de notre groupe sont des atouts que la commune pourrait mobiliser pour le bénéfice de tous.

Deux gros projets sont actuellement en cours de réalisation : le réaménagement du stade et la rénovation de l'espace JKM. Nous sommes ravis car ces projets étaient inclus dans notre programme, et serions heureux de participer à une réflexion plus globale avant que le projet JKM soit arrêté. En effet, nous craignons que le projet envisagé en l'état se limite à répondre aux besoins actuels exprimés par les associations, sans permettre le développement d'autres activités qu'elles soient événementielles, culturelles ou associatives. Par ailleurs, nous estimons que la population, devrait être à nouveau consultée via une enquête plus large que celle qui a été menée il y a déjà plusieurs mois.

*Quand nous réfléchissons et agissons ensemble, nous sommes plus forts...* Nous continuerons à être force de propositions et espérons que les prochains mois verront se réunir davantage de commissions, que les comités consultatifs pourront être élargis et que seront organisés des ateliers participatifs. L'équipe majoritaire peut compter sur notre participation constructive.

« Ensemble pour Saint-Nom-La Bretèche » J.P ANTOINE, N ZENOU, J FENAILLON, S LAFEUILLADE

## Mobilisons-nous pour le Téléthon 2023 !

Le mois de décembre arrive avec son lot de traditions chaleureuses, de lumières scintillantes et de générosité partagée. C'est également le moment privilégié pour rallier nos forces et nos cœurs autour d'une cause qui nous concerne tous : le Téléthon.

Chaque année, des milliers de personnes se mobilisent pour soutenir la recherche médicale et offrir de l'espoir à ceux qui en ont le plus besoin. En participant au Téléthon, nous contribuons à financer des avancées scientifiques majeures, à soutenir des familles touchées par des maladies rares et à améliorer concrètement la vie de ceux qui se battent courageusement contre ces pathologies.

Malheureusement le programme de soutien prévu à Saint-Nom-La-Bretèche pour le Téléthon n'est pas encore connu au moment où nous écrivons ces lignes.

En attendant, vous pouvez toujours faire un don ici [don.telethon.fr](https://don.telethon.fr)

Chaque geste compte, chaque euro contribue à bâtir un avenir meilleur pour ceux qui en ont besoin.

Merci d'avance pour votre générosité et votre soutien.

Nous en profitons également pour vous souhaiter de très Joyeuses Fêtes de fin d'année avec des moments chaleureux en famille et entre amis.

@Très vite

Eric Frommweiler et Stéphanie Noguès, Conseillers Municipaux et toute l'Equipe « J'aime Saint-Nom ».

PUBLICITÉ



# Junot

La maison Junot est ravie de continuer son développement dans l'Ouest Parisien avec l'arrivée de son experte locale en immobilier Marion Drouot sur la commune de Saint-Nom-la-Bretèche. Maison familiale implantée depuis 1984 à Paris, le groupe Junot vous offre le meilleur d'une expertise locale associée à la puissance d'un réseau international. Avec 19 agences dans l'ouest parisien, Neuilly et Paris, nous mettons à votre disposition un portefeuille de 75 000 clients qualifiés, afin de vous permettre de vendre au meilleur prix et en toute sérénité.

Marion rejoint l'équipe de Junot Hauts-de-Seine ouest / Yvelines, composée de 22 experts locaux.

Forte de ses 11 années d'expérience dans ce secteur et Nonnais-Bretêchoise depuis 36 ans, Marion est votre consultante privilégiée pour vos projets immobiliers à Saint-Nom-la-Bretèche et Feucherolles.



192 avenue Paul Doumer  
Rueil-Malmaison  
Tél. : 01 47 08 07 82  
junot78-92@junot.fr  
www.junot.fr

# PROPRIÉTÉS

VENDUES PAR L'AGENCE



## CARDINAL IMMOBILIER

### 01 34 62 11 72

9 Rue André le Bourblanc - 78590 Noisy-le-Roi - [www.agenceducardinal.fr](http://www.agenceducardinal.fr)

Votre agence sur la plaine de Versailles depuis 1981

RCS Versailles B 323 362 699 - CPI 7801 2018 000 038 033

## L'aide à domicile sur-mesure

Réseau national d'aide à domicile  
pour les personnes âgées



Aide  
à l'autonomie



Aide  
aux repas



Accompagnements



Aide  
ménagère

01 84 27 00 50

2, rue de Marly-le-Roi  
78150 Le Chesnay



**Petits-fils**  
SERVICES AUX GRANDS-PARENTS



[petits-fils.com](http://petits-fils.com)